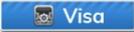


# Bordereau de signature

## DELIB N°66 FESTIVAL MAORE JAZZ

Signataire	Date	Annotation
ZAHAMATI SAID MAANRIFA, <i>SERCETARIAT</i>	18/10/2024	
Tamimou ABDILLAH, <i>DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens</i>	18/10/2024	
Said Maanrifa IBRAHIMA, <i>President</i>	18/10/2024	  Certificat au nom de SAID MAANRIFA IBRAHIMA (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST), émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 22 sept. 2023 à 13:51 au 21 sept. 2026 à 13:51.
<i>SERCETARIAT</i>		

Dossier de type : CIRCUIT // BUREAUTIQUE DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens PRESIDENT

**Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest**

**Vie institutionnelle/Financement du MAORE JAZZ FESTIVAL 2024**

**Séance du 16/10/2024**

**Délibération n° 66**

**2<sup>ème</sup> convocation**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 40

Présents : 8

Absents : 32

Votants : 8

- dont « pour » : 8

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constatée le 12 octobre 2024, s'est réuni le mercredi 16 octobre 2024 à 8 heures dans les locaux de la 3CO sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, président.

**Présents :**

IBRAHIMA Saïd Maarifa, RIDHOI Zainabou, FARADJI Saindou, MADI OUSSENI Mohamadi, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, ABDOU COLO Nassuhati, ANDJILANI Housséni,

**Absents:**

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, YSSOUFI Chaidati, SAID Mariame, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, ABDOU Fatima, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOUR Madi Assani, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchaty Soilihi, ATTIBOU Zainati, ISSOUFFI Ramadani, MOHAMED Zainaba, AMBDI Youssof, BOINA Rifay Raim, MIKIDADI Madihali, RAMA Ahmed, MDALLAH Anlamati, CHANRANI Daoudou, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, YOUSSOUF Ahamadi.

**Secrétaire de séance :** FARADJI Saindou

La 3CO a été sollicitée par l'association Austral Organisation pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000 €, destinée à financer la programmation de MAORE JAZZ FESTIVAL prévue fin octobre 2024 sur le territoire communautaire. Grâce à cet accompagnement, la 3CO verra son image associée à un événement culturel dont la notoriété dépasse les frontières de la région. Les retombées en termes de promotion et de notoriété au profit de la 3CO sont certaines, grâce aux outils de communication qui seront mis en place à cet effet par les organisateurs.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Décide**

- L'attribution d'une subvention d'un montant de 20 000€ à l'association Austral Organisation pour l'organisation de l'édition 2024 du MAORE JAZZ FESTIVAL ;



- D'autoriser M le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré le 16/10/2024**

**Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme au registre  
Le président de la 3CO  
Ibrahima Said Maarifa**

Signé par : Said Maarifa IBRAHIMA  
Date : 18/10/2024  
Qualité : Président



**M. IBRAHIMA Said Maarifa**  
Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest

